

## MONTSAUCHE-LES SETTONS

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2021



Date de la convocation: 11 octobre 2021

Nombre de membres:

en exercice: 15

présents: 12 - excusé(s) : 3 – absent : 0

Etaient présents : Mme LECLERCQ ; Mmes ; BOUCHE-PILLON, GASPARD, GOUSSOT ,HABERT, MAHE-JANSSEUNE, RACITI; MM. GIRARD, JACQUEMANT, SIMONNET, BOUCHER ; MORIZOT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mmes BILLIER et MEYER-M.VOILLOT  
Mme GOUSSOT Anne-Marie a été nommée secrétaire.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 18H; le Conseil Municipal pourra valablement délibérer.

#### \* Présentation du projet de réfection du sentier de la tourbière de Champgazon par le Parc Naturel Régional du Morvan (PNRM)

Intervention de Mesdames Christine DODELIN (conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan) et Hélène PERRENOUD (chargée des sentiers de découverte de la Réserve).

Coût des travaux prévu : 260 000€ pour le site de Champgazon subventionnés par l'Etat et la Région Bourgogne Franche-Comté.

La consultation des entreprises aura lieu début 2022. Réouverture prévue juin 2023

#### \* Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 septembre 2021

Adopté en l'état

#### \* Fonds de concours 2021

Madame le Maire donne la parole à Monsieur JACQUEMANT, adjoint en charge des finances.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de procéder à une demande de versement d'un fonds de concours auprès de la communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs à hauteur de 31 000€ qui sera destiné au financement de la Maison Intergénérationnelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de demander ce fonds de concours.

Monsieur JACQUEMANT propose que la Dotation Cantonale d'Equipement (DCE) 2019 soit également affectée au projet de rénovation de la Maison Intergénérationnelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité que la DCE 2019 (soit 11372€) soit affectée à la Maison Intergénérationnelle.

Enfin, Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder au virement de crédits suivant sur le budget communal 2021:

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Investissement</b>				
D-2131: Bâtiment public	486,24 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184 : Mobilier	0,00€	486,24€	0,00€	0,00€
<b>TOTAL 21 : Immo.corporelles</b>	<b>486,24€</b>	<b>486,24</b>	<b>0,00€</b>	<b>0,00€</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>486,24€</b>	<b>486,24€</b>	<b>0,00€</b>	<b>0,00€</b>
<b>Total Général</b>	<b>486,24€</b>	<b>486,24€</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

### \* Choix du prestataire pour le contrat d'entretien de l'ascenseur de la Maison Intergénérationnelle

Une comparaison des prix appliqués a été établie entre la société en charge de l'ascenseur des Bergeronnettes et celle ayant installée celui de la Maison Intergénérationnelle.

Le conseil, après en avoir délibéré, a opté pour la société ayant mis en place l'ascenseur à la Maison Intergénérationnelle (TK Elevator France SAS).

### \* Choix du prestataire pour l'impression du bulletin municipal annuel

Des devis ont été demandés à l'Imprimerie de Saulieu, INORE Groupe (Varennes-Vauzelles) et KLS (Autun).

Après délibérations, la société KLS a été retenue.

### \* Questions diverses

- Opération Petits déjeuners à l'école non reconduite
- Le Centre Social propose plusieurs activités pour les séniors
- Les colis de Noël des aînés seront remis autour d'un goûter le samedi 11 décembre à la salle commune de la Maison Intergénérationnelle (à confirmer)
- Suite aux entretiens annuels, le Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État (RIFSEEP) des agents techniques titulaires a été revalorisé.
- Madame le Maire a rencontré Monsieur le Sous-préfet et Monsieur le Préfet afin que la commune travaille à la réalisation d'un document d'urbanisme
- Une demande de soutien financier de la part d'un commerçant de la commune a été reçue. Le bureau travaille sur une solution afin de pouvoir accompagner ces porteurs de projet.
- Le cœur de l'église doit être embelli. Des pistes de financements seront à étudier
- Une motion a été prise sur la situation du centre hospitalier de Château-Chinon
- L'école des Eaux Vives a pour projet un voyage en classe de mer. Le conseil est d'accord pour participer entre 50 et 70€ par enfant de la commune
- Le label « Pavillon bleu » est à renouveler. Madame RACITI sera en charge de ce dossier
- Le prochain conseil municipal est prévu le 7 décembre 2021

Séance levée à 19h30.

Le Maire



LECLERCQ Marie